

# BULLETIN D'ENGAGEMENT



## PILOTE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Email : .....

Taille : S M L XL XXL 3XL

Merci d'encrer votre taille

## COPILOTE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Email : .....

Taille : S M L XL XXL 3XL

## VEHICULE ENGAGE :

Marque : ..... Modèle : ..... Date de mise en circulation : .....

Immatriculation : ..... Cie assurance : ..... N° Police : .....

Joindre au bulletin d'engagement les photocopies de permis de conduire du pilote et du copilote, la copie de la carte grise et une photo du véhicule.

Le véhicule doit être conforme à la législation, le contrôle technique et l'attestation d'assurance devront être à jour le 05/03/2022.

## CATEGORIE :

Je souhaite m'engager en catégorie : Expert (régularité et navigation) :

Navigation :

Catégorie Navigation : Les concurrents auront un road book quasi identique à celui des experts, mais il n'y a pas de notion de régularité, seuls comptent les contrôles de passage (pour vérifier que vous avez pris le bon parcours). Vous devrez respecter les horaires de départ et d'arrivée aux différents CH (Contrôle horaire) et surtout les moyennes mentionnées dans le road book.

Catégorie Expert : Les contrôles sont identiques à la catégorie Navigation, mais il y a en plus des zones de régularité dans lesquelles les concurrents doivent respecter la régularité imposée à la seconde.

Il est conseillé pour les deux catégories de vous munir d'un appareil permettant de fournir à votre copilote une information plus précise que celle indiquée par le compteur kilométrique de votre voiture.

Ce n'est en aucun cas un rallye de vitesse. La navigation prime sur le respect des temps impartis, la vitesse moyenne est toujours inférieure à 50 km/h quelque-soit la catégorie. Chaque concurrent s'engage à respecter strictement le code de la route.

Le parcours est d'environ 400 km. Le départ sera donné à partir de Caen Mémorial vers 08 h 30 le samedi matin, retour le soir sur Caen Mémorial, l'arrivée est prévue le dimanche vers 13 h 00 au même endroit, la remise des prix se fera au cours du repas de clôture.

Les contrôles administratifs et techniques seront effectués le vendredi à partir de 17 h 00.

Une forte concentration d'hôtels de toutes catégories est présente pour vous accueillir près du Memorial. Pour information, le PC du rallye a choisi l'hôtel « Otelinn » [www.hotel-otelinn-caen-memorial.fr](http://www.hotel-otelinn-caen-memorial.fr) comme lieu de rassemblement, l'hôtel propose un tarif préférentiel pour le rallye, contacter la réception en vous recommandant du « Normandie Classic Rally ». Pas de problème de parking même pour les remorques (pour info en chambre double avec petit déjeuner 65,00 euros).

L'épreuve rentre dans le cadre du « Trophée Historique des Régions de France » et en respecte la chartre. Le règlement appliqué est celui qui a été labellisé par la F.F.V.E. (Fédération Française des Véhicules d'Époque).

## MONTANT DE L'INSCRIPTION

Pour un équipage de 2 personnes :

Le montant comprend : Les repas du samedi midi, du samedi soir et du dimanche midi pour 2 personnes, diverses pauses au cours de l'épreuve, le road book, les plaques de rallye (2 exemplaires) et la location du chronométrage de type « Tripy ».

500,00 € pour une inscription avant le 15 janvier 2022

550,00 € pour une inscription après le 15 janvier 2022

Clôture des inscriptions le 21 février 2022.

L'organisation se limite à la participation de 60 voitures. Les véhicules éligibles doivent avoir été immatriculés entre 1950 et 1992.

## MODALITES DE REGLEMENT par chèque à l'ordre du : C.A.V.S.

Par virement : IBAN : FR76 1027 8021 0100 0209 8180 206 BIC : CMCIFR2A

A la demande d'inscription : 180,00 €

L'inscription sera prise en compte dès lors que le règlement sera accompagné des documents demandés (voir § véhicule engagé).

Règlement du solde : soit à l'inscription  
soit au plus tard le 15 janvier 2022

Il est possible de faire deux chèques qui seront encaissés un au 15 janvier et l'autre au 15 février.

Désistement : Avant le 15 janvier 2022, 100 % des sommes versées.  
Avant le 15 février 2022, 50% des sommes versées  
Après le 15 février 2022, aucun remboursement

Dans le cas où votre inscription ne serait pas retenue, votre versement vous sera remboursé en totalité.

Pour tout complément d'information, vous pouvez nous contacter sur ce mail : [best.helvia@orange.fr](mailto:best.helvia@orange.fr)

**DATE**

**SIGNATURE**

CAVS Normandie chez Jean Pierre Hermand  
17, rue de Ragny Tournay sur Odon  
14 310 Val d'Arry (Tel : 06 07 83 72 39)